Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

DELIBERATION N°20250318-03

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars à 19 heures 45 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur la convocation de M. Didier FISCHER, Maire, en date du 12 mars 2025.

Étaient présents :
M. Didier FISCHER – Maire
M. Cyril LONGUEPEE *(délibérations n°1 à la n°5)*, Mme Sophie PIFFARELLY, M. Mohamed MOKHTARI, Mme Yasemin DONMEZ, M. Marc MONTARDIER, Mme Eve MOUTTOU, M. Salah KRIMAT, Mme Catherine JUAN – Adjoints au Maire

Mme Nathalie GERVAIS, M. Xavier GIRARD, Mme Sandrine MUTRELLE, M. Maxime PETAUTON, M. Olivier RACHET, Mme Christine RENAUT, M. Jamel TAMOUM, M. Stéphane THILLAY – Conseillers Municipaux

Étaient représentés :
M. Brahim BEN MAIMOUN donne pouvoir à Mme Nathalie GREVAIS
Mme Florence COCART donne pouvoir à Mme Sophie PIFFARELLY
M. Nicolas GROS DAILLON donne pouvoir à M. Xavier GIRARD
Mme Aliya JAVER donne pouvoir à Mme Eve MOUTTOU
M. Cyril LONGUEPEE donne pouvoir à Mme Catherine JUAN *(délibérations n°6 à la n°8)*
Mme Sylvie MAUDUIT donne pouvoir à Mme Christine RENAUT
M. Samir MOUSTAATIF donne pouvoir à M. Jamel TAMOUM
Mme Rahma M'TIR donne pouvoir à Mme Yasemin DONMEZ
M. Nicolas ROBBE donne pouvoir à M. Olivier RACHET
Mme Anne-Marie TIBERKANE donne pouvoir à M. Salah KRIMAT
Mme Leïla ZENATI donne pouvoir à M. Didier FISCHER

Mme Sandrine MUTRELLE est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°03 : APPROBATION DE L'AVENANT N°1 AU CONTRAT DE RÉUSSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE (CRTE) AVEC L'ETAT, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT QUENTIN EN YVELINES ET LES COMMUNES DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales notamment ses articles L.2121-29 et L5211-10 ;
Vu la délibération n° 2021-266 de Saint Quentin en Yvelines portant approbation du contrat de relance et de transition écologique avec l'Etat, SQY et les communes des Saint-Quentin-en-Yvelines ;
Vu l'arrêté préfectoral n°2015358-0007 en date du 24 décembre 2015 portant fusion de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et de la Communauté de Communes de l'Ouest Parisien étendue aux communes de Maurepas et de Coignières, et instituant le nouvel EPCI de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du 1er janvier 2016 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°78-2019-10-28-003 en date du 28 octobre 2019 fixant le nombre et la répartition des sièges au sein du conseil communautaire de Saint-Quentin-en-Yvelines à compter du renouvellement général des conseils municipaux à 76 membres ;
Vu la délibération n°2021-266 du conseil communautaire du 30 septembre 2021 approuvant le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) ;

Considérant que les contrats de réussite et de transition écologique (CRTE) ont pour objectif d'accompagner la relance de l'activité par la réalisation de projets concrets contribuant à la transformation écologique, économique, sociale et culturelle de tous les territoires (urbain et rural, montagne et littoral, métropole et outre-mer) ;

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Considérant que l'État, SQY et les 12 communes du territoire de Saint-Quentin-en-Yvelines ont signé le 1er mars 2022 un CRTE pour une durée de 6 ans ;

Considérant qu'en s'appuyant sur un diagnostic réalisé sur SQY en 2017 et mis à jour fin 2020, 4 orientations stratégiques déclinées en plan d'actions ont été validées par délibération n°2021-266 du conseil communautaire du 30 septembre 2021 et inscrites au CRTE :

• Un territoire de haute qualité de vie et d'excellence environnementale ;
• La transition écologique et numérique comme moteurs de croissance de nos filières ;
• Un laboratoire de la Mobilité innovante et durable ;
• Un renfort à la cohésion territoriale.

Considérant que l'accélération des conséquences du changement climatique, visibles à toutes les échelles, nécessite une réponse d'une nouvelle ampleur : une action massive coordonnée aux différents niveaux, la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés dans un cadre méthodique partenarial avec des objectifs précis à atteindre collectivement. C'est la planification écologique et la circulaire du 29 septembre 2023, adressée aux préfets de région et de département, a dessiné les modalités de sa territorialisation ;

Considérant que les CRTE constituent un point de départ à enrichir pour atteindre les ambitions de cette planification écologique ;

Considérant qu'ainsi après deux années de co-construction et de mise en œuvre sur le territoire de SQY, une nouvelle impulsion est donnée au CRTE : apporter une réponse collective plus rapide aux impacts croissants du changement climatique et coordonnée dans le cadre de la planification écologique ;

Considérant qu'un rendez-vous de bilan intermédiaire a été organisé entre la Préfecture des Yvelines et SQY le 12 décembre 2023 dont il est ressorti que le plan d'action décliné par les 12 communes et SQY était en cours de réalisation et se déployait conformément aux prévisions :

- Les orientations ainsi que le plan d'action du CRTE de SQY s'inscrivent dans la territorialisation de la transition écologique et il convient de les poursuivre ;
- En raison de l'importance de transition écologique dans les enjeux territoriaux ainsi que des orientations des nouveaux CRTE, il convient de compléter la programmation de ce plan d'action par un avenant.

Considérant qu'un travail étroit avec l'ensemble des 12 communes a ensuite permis de recenser l'ensemble des nouvelles actions à proposer, recensement acté lors d'un Conseil des Maires le 12 mars 2024 ;

Considérant qu'il est rappelé que ces actions complémentaires proposées, objet du présent avenant, s'inscrivent :

dans les grandes priorités d'investissement DSIL :
- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables
- Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création transformation et rénovation des bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

dans les priorités du Fonds vert :
- Renforcement de la performance environnementale dans les territoires : Rénovation énergétique des bâtiments publics ; soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets ; rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ;
- Adaptation au changement climatique : Prévention des inondations ; prévention des risques d'incendies de forêt ; renaturation des villes et des villages, adaptation aux risques émergents en montagne, prévention des risques cycloniques, adaptation au recul du trait de côte ;
- Amélioration du cadre de vie : déploiement des zones à faibles émissions, développement du covoiturage, développement des mobilités durables en zones rurales, recyclage foncier (friches), territoires d'industrie en transition écologique.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Considérant que sont organisées selon les 6 thématiques de la planification écologique de l'État :
- Mieux se loger,
- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes,
- Mieux se déplacer,
- Mieux produire,
- Mieux se nourrir,
- Mieux consommer.

Considérant que la rencontre du 2 juillet 2024 entre la Préfecture des Yvelines et SQY et du 15 novembre 2024 entre la Préfecture des Yvelines, SQY et les 12 communes du territoire ont permis de valider les propositions contenues dans le présent avenant ;

Considérant que cet avenant a pour objet de compléter les actions inscrites au CRTE signé le 1er mars 2022 par des initiatives complémentaires s'inscrivant dans le cadre :
- de la planification écologique de l'État,
- des grandes priorités d'investissement local (DSIL),
- des objectifs du Fonds Vert.

Considérant que les deux tableaux ci-annexés au présent avenant détaillent les actions de SQY et des 12 communes qui s'ajoutent et viennent en complément du CRTE signé le 1er mars 2022 ;

Considérant que les autres articles du CRTE n'ayant pas été modifiés par le présent avenant demeurent inchangés et continuent de s'appliquer ;

Considérant que l'avis favorable de la commission Environnement et Travaux du 29 janvier 2025.

Après avoir entendu l'exposé de M. Cyril LONGUEPEE, rapporteur,

Après en avoir délibéré ;

LE CONSEIL MUNICIPAL

À l'unanimité,

ARTICLE 1 – APPROUVE l'avenant n°1 au contrat de réussite et de transition écologique (CRTE) avec l'Etat et les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines.

ARTICLE 2 – AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout acte et document y afférents.

ARTICLE 3 – AUTORISE M. le Président de Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines à signer tout acte et document y afférents au titre de la CASQY.

Pour extrait conforme :
Le Maire,
Didier FISCHER
Vice-président de la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines

MAIRIE DE COUPVRAY (Yvelines)

Le présent acte peut faire l'objet d'une voie de recours gracieuse auprès de son auteur, ou contentieuse devant le Tribunal Administratif de Versailles - 56 Av. de Saint-Cloud, 78000 Versailles, ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : http://www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, voire lorsqu'elle a été expressément prescrite, à compter de sa notification pour la ou les personnes directement visées.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

SQY Terre d'innovations

AVENANT N°1 AU CONTRAT TERRITORIAL DE REUSSITE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE POUR LE TERRITOIRE DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

ENTRE

Saint-Quentin-en-Yvelines Représentée par son Président, Jean-Michel FOURGOUS, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération du Conseil Communautaire en date du 13 février 2025

Ci-après désignée par SQY,

D'une part,

ET

L'État,

Représenté par Frédéric ROSE Préfet des Yvelines,

Ci-après désigné par « l'État » ;

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

la Commune des Clayes-sous-Bois ,

Représentée par son Maire, Philippe GUIGUEN

Ci-après désignée par « Les Clayes-sous-Bois » ;

la Commune de Coignières,

Représentée par son Maire, Didier FISCHER,

Ci-après désignée par « Coignières » ;

la Commune d'Elancourt ,

Représentée par son Maire, Jean-Michel FOURGOUS,

Ci-après désignée par « Elancourt » ;

la Commune de Guyancourt ,

Représentée par son Maire, François MORTON,

Ci-après désignée par « Guyancourt » ;

la Commune de Magny-les-Hameaux,

Représentée par son Maire, Bertrand HOUILLON,

Ci-après désignée par « Magny-les-Hameaux » ;

la Commune de Maurepas,

Représentée par son Maire, Grégory GARESTIER,

Ci-après désignée par « Maurepas » ;

la Commune de Montigny-le-Bretonneux,

Représentée par son Maire, Lorrain MERCKAERT,

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Ci-après désignée par « Montigny-le-Bretonneux » ;

la Commune de Plaisir ,

Représentée par son Maire, Joséphine KOLLMANNSBERGER,
Ci-après désignée par « Plaisir » ;

la Commune de Trappes,

Représentée par son Maire, Ali RABEH,
Ci-après désignée par « Trappes » ;

la Commune de la Verrière ,

Représentée par son Maire, Nicolas DAINVILLE,
Ci-après désignée par « la Verrière » ;

la Commune de Villepreux,

Représentée par son Maire, Jean-Baptiste HAMONIC,
Ci-après désignée par « Villepreux » ;

la Commune de Voisins-le-Bretonneux ,

Représentée par son Maire, Alexandra ROSETTI,
Ci-après désignée par « Voisins-le-Bretonneux » ;

D'autre part,

Vu la circulaire du 29 septembre 2023 relative à la mise en œuvre de la territorialisation de la planification écologique,

Vu la circulaire du 28 décembre 2023 relative à la gestion 2024 du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires,

Vu l'instruction ministérielle du 23 février 2024 relative aux règles d'emploi des dotations de soutien à l'investissement des collectivités territoriales en 2024,

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Vu la délibération n°2021-266 du Conseil Communautaire du 30 septembre 2021 approuvant le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) avec l'État et les communes de Saint-Quentin-en-Yvelines,

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Préambule :

L'État, SQY et les 12 communes ont signé le 1er mars 2022 un contrat de relance et de transition écologique pour une période de 6 ans (CRTE).

S'appuyant sur un diagnostic réalisé sur SQY en 2017 et mis à jour fin 2020, 4 orientations stratégiques déclinées en plan d'action pour la période 2021-2026 ont été validées par délibération n° 2021-266 du Conseil communautaire du 30 septembre 2021 et inscrites au CRTE :

- Un territoire de haute qualité de vie et d'excellence environnementale
- La transition écologique et numérique comme moteurs de croissance de nos filières
- Un laboratoire de la Mobilité innovante et durable
- Un renfort à la cohésion territoriale

L'accélération des conséquences du changement climatique, visibles à toutes les échelles, nécessite une réponse d'une nouvelle ampleur : une action massive coordonnée aux différents niveaux, la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics et privés dans un cadre méthodique partenarial avec des objectifs précis à atteindre collectivement. C'est la planification écologique.

La circulaire du 29 septembre 2023, adressée aux préfets de région et de département, a dessiné les modalités de sa territorialisation. Une phase de travaux à l'échelle régionale, sous la forme de COP, s'engage afin de décliner les objectifs et de répartir les contributions en tenant compte des spécificités territoriales.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE), rebaptisés « contrats pour la réussite de la transition écologique », constituent un point de départ à enrichir pour atteindre les ambitions de cette planification écologique.

Ainsi après deux années de coconstruction et de mise en œuvre sur le territoire de SQY, une nouvelle impulsion est donnée au CRTE. Désormais le CRTE porte une nouvelle ambition : apporter une réponse collective plus rapide aux impacts croissants du changement climatique et coordonnée dans le cadre de la planification écologique.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Un rendez-vous de bilan intermédiaire a été organisé entre la Préfecture des Yvelines et SQY le 12 décembre 2023 dont il est ressorti les points suivants :

le plan d'action décliné par les 12 communes et SQY est en cours de réalisation et se déploie conformément aux prévisions :

- ⇨ Les orientations ainsi que le plan d'action du CRTE de SQY s'inscrivent dans la territorialisation de la transition écologique et il convient de les poursuivre
- ⇨ En raison de l'importance de transition écologique dans les enjeux territoriaux ainsi que des orientations des nouveaux CRTE, il convient de compléter la programmation de ce plan d'action par un avenant.

Un travail étroit avec l'ensemble des 12 communes a ensuite permis de recenser l'ensemble des nouvelles actions à proposer, recensement acté lors d'un Conseil des Maires le 12 mars 2024.

Il est rappelé que ces actions complémentaires proposées, objet du présent avenant, s'inscrivent :

- ➢ dans les grandes priorités d'investissement DSIL :
- Rénovation thermique, transition énergétique, développement des énergies renouvelables
- Mise aux normes et de sécurisation des équipements publics
- Développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou de la construction de logements
- Développement du numérique et de la téléphonie mobile
- Création transformation et rénovation des bâtiments scolaires
- Réalisation d'hébergement et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

- ➢ dans les priorités du Fonds vert :
- Renforcement de la performance environnementale dans les territoires : Rénovation énergétique des bâtiments publics ; soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets ; rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public ;
- Adaptation au changement climatique : Prévention des inondations ; prévention des risques d'incendies de forêt ; renaturation des villes et des villages, adaptation aux risques émergents en montagne, prévention des risques cycloniques, adaptation au recul du trait de côte ;
- Amélioration du cadre de vie : Déploiement des zones à faibles émissions ; développement du covoiturage, développement des mobilités durables en zones rurales, recyclage foncier (friches), territoires d'industrie en transition écologique.

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Et sont organisées selon les 6 thématiques de la planification écologique de l'État :

- Mieux se loger
- Mieux préserver et valoriser nos écosystèmes
- Mieux se déplacer
- Mieux produire
- Mieux se nourrir
- Mieux consommer

Les rencontres des 2 juillet et 15 novembre 2024 entre la Préfecture des Yvelines et SQY ont permis de valider définitivement les propositions contenues dans le présent avenant.

Article 1 : Objet de l'avenant

L'avenant a pour objet de compléter les actions inscrites au CRTE signé le 1er mars 2022 par des initiatives complémentaires s'inscrivant dans le cadre :

- de la planification écologique de l'État,
- des grandes priorités d'investissement local (DSIL),
- des objectifs du Fond Vert.

Les deux tableaux ci-annexés au présent avenant détaillent les actions de SQY et des 12 communes qui s'ajoutent et viennent en complément du CRTE signé le 1er mars 2022.

Article 2 :

Les autres articles du CRTE n'ayant pas été modifiées par le présent avenant demeurent inchangées et continuent de s'appliquer.

Fait à Trappes le XX

POUR SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES	POUR L'ÉTAT
Le Président	Le Préfet
Jean-Michel FOURGOUS	Frédéric ROSE

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

POUR LA COMMUNE D'ELANCOURT

Le Maire

Jean-Michel FOURGOUS

POUR LA COMMUNE DE GUYANCOURT

Le Maire

François MORTON

POUR LA COMMUNE LA VERRIERE

Le Maire

Nicolas DAINVILLE

POUR LA COMMUNE MAGNY-LES-HAMEAUX

Le Maire

Bertrand HOUILLON

POUR LA COMMUNE MAUREPAS

Le Maire

Grégory GARESTIER

POUR LA COMMUNE PLAISIR

Le Maire

Joséphine KOLLMANNSBERGER

POUR LA COMMUNE VILLEPREUX

Le Maire

POUR LA COMMUNE VOISINS-LE-BRETONNEUX

Le Maire

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

Alexandra ROSETTI

Jean-Baptiste HAMONIC

POUR LA COMMUNE COIGNIERES

POUR LA COMMUNE DE TRAPPES

Le Maire

Le Maire

Didier FISCHER

Ali RABEH

POUR LA COMMUNE DE MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

POUR LA COMMUNE DES CLAYES-SOUS-BOIS

Le Maire

Le Maire

Philippe GUIGUEN

Lorrain MERCKAERT

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Communes	Thématique principale	Sous-thématique	Intitulé du projet	Descriptif	Objectif	Montant total (HT)	Calendrier projet	Avancement
Coignières	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Reprise des toitures du GS Pagnol et sécurisation des entrées du GS**	1 - Réfection des toitures terrasses des bâtiments élémentaire et maternelle avec renforcement de l'isolation. La nouvelle isolation des toitures terrasses = pare vapeur + isolation thermique par panneaux de mousse de polyuréthane BR BIO + chape élastomère type paradiène BDS + chape élastomère type paradiène SR4. 2 - Sécurisation par nouveaux portillons+ clôtures de l'entrée d'une hauteur de 2,00m (obligations Vigipirate) + installation de visiophones + création de massifs végétalisés	REPRISE DES TOITURES TERRASSES DU GROUPE SCOLAIRE PAGNOL ET SECURISATION DES ENTREES DU GROUPE SCOLAIRE Nouvelle résistance thermique sera de 4.58 m².KW Sécurisation de l'entrée immédiate du groupe scolaire afin d'éviter tout accident le matin et le soir lors des rentrées et sorties. Création de massifs végétalisés : zone tampon avec le trottoir + végétalisation diversifiée associant arbustes à petits fruits et vivaces (amélioration du cadre de vie des habitants.)	251 527 €	début 01/07/2024	délibération au du 13/03/202
Coignières	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Reprise des toitures du GS Pagnol et sécurisation des entrées du GS**	1 - Réfection des toitures terrasses des bâtiments élémentaire et maternelle avec renforcement de l'isolation. La nouvelle isolation des toitures terrasses = pare vapeur + isolation thermique par panneaux de mousse de polyuréthane BR BIO + chape élastomère type paradiène BDS + chape élastomère type paradiène SR4. 2 - Sécurisation par nouveaux portillons+ clôtures de l'entrée d'une hauteur de 2,00m (obligations Vigipirate) + installation de visiophones + création de massifs végétalisés	REPRISE DES TOITURES TERRASSES DU GROUPE SCOLAIRE PAGNOL ET SECURISATION DES ENTREES DU GROUPE SCOLAIRE Nouvelle résistance thermique sera de 4.58 m².KW Sécurisation de l'entrée immédiate du groupe scolaire afin d'éviter tout accident le matin et le soir lors des rentrées et sorties. Création de massifs végétalisés : zone tampon avec le trottoir + végétalisation diversifiée associant arbustes à petits fruits et vivaces (amélioration du cadre de vie des habitants.)	251 527 €	début 01/07/2024	délibération au du 13/03/202
Coignières	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Désimperméabilisation et création d'ilots de fraicheurs dans la cour élémentaire du groupe scolaire G.Bouvet**	1 - Diagnostics techniques des usages de la cour 2 - Co-construction du projet 3 - réalisation d'espace ombragé, engazonné et planter	Montrer les vertus de l'infiltration des eaux pluviales à l'échelle de la parcelle, de démontrer le potentiel des cours d'écoles de nos communes en y apportant de la vie et de la biodiversité, d'offrir à nos enfants des espaces pensés pour jouer, partager et apprendre.	173 000 €	début 01/07/2025	
Coignières	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation des chaufferies**	1 -Mise en place de chaudières à condensation 2 - mise en place de Gestion Technique Batiment	la chaudière gaz à condensation permet de faire d'importantes économies en condensant une partie ou l'ensemble de la vapeur d'eau. Elle consomme jusqu'à 30% de moins de gaz qu'une chaudière classique. Engageant aussi des économies financières. La mise en place de GTB selon le Décret BACS s'inscrit dans une logique de moyens pour atteindre les objectifs du Décret tertiaire. L'installation obligatoire d'une GTB dans les bâtiments permet de suivre, d'analyser et réduire la consommation d'énergie	704 350 €	début 01/01/2025	délibération au du 24/09/202
Élancourt	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Rénovation/agrandissement du GS Berceau**	Isoler l'envelloppe du bâtiment (RT20212). Changement de la production de chaleur au gaz par une pompe a chaleur. Instalation d'une centrale de traitement d'air. Mise en place d'un traitement phonique. Rénovation des espaces intérieurs Création d'espaces supplémentaire en RO2020 d'environs 100 M²	Obtenir une performance énergétique Agrandissement du groupe scolaire afin de répondre au besoin de classes supplémentaires	4 000 000		
Élancourt	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Rénovation/agrandissement du GS Commanderie**	Isoler l'envelloppe du bâtiment (RT20212). Changement de la production de chaleur au gaz par une pompe a chaleur. Instalation d'une centrale de traitement d'air. Mise en place d'un traitement phonique. Rénovation des espaces intérieurs Création d'espaces supplémentaire en RO2020 d'environs 150 M²	Obtenir une performance énergétique Agrandissement du groupe scolaire afin de répondre au besoin de classes supplémentaires	6 000 000		
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	MOINS DE DÉCHETS, UNE MEILLEURE VALORISATION	**Tri bio déchets dans la restauration collective**	Installation de tables de tri dans les restaurants scolaires	Application de la loi anti gaspillage pour une écononomie circulaire : obligation de tri à la source des biodéchets. Pour la collectivité cela concerne notamment les restaurants scolaires	21 000 €	2025-2026	
Guyancourt	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PROTÉGER LA RICHESSE DE NOS SOLS	**Renouvellement du parc arboricole dans les écoles**	Renouvellement du parc arboricole dans les écoles maternelles et primaires de Guyancourt	Pérenniser et développer le parc arboricole	70 000 €/an	2024-2026	Plantation en pér hivernale
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation énergétique de l'enveloppe du bâtiment Groupe Scolaire Fernand Braudel/Malet Isaac**	Menuiseries Chaufferie Isolation thermique Toiture Eclairages LED	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m² doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie - Améliorer le confort des usagers	Chiffrage en cours	2028-2030	Financement pos DSIL FONDS VERT
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Travaux chaufferie Groupe Scolaire Lise et Artur London Jeanne Moreau**	Remplacement chaufferie	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie - Améliorer le confort des usagers	Chiffrage en cours	2025	Financement pos DSIL FONDS VERT

Annexe à la délibération n 2024/0125
Reçu en préfecture le 2024/03/25
Publié le
S LOver
ID : 078-217804687-20240325-240325_CC-DE

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Travaux chaufferie Espace de proximité Yves Montand**	Remplacement chaufferie	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie - Améliorer le confort des usagers	Chiffrage en cours	2025	Financement pos DSIL FONDS VERT
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réhabilitation - Rénovation Extension Groupe Scolaire Francis Poulenc Georges Brassens**	Isolation thermique Création d'une cour végétalisée Remplacement des menuiseries Mise en place de panneaux photovoltaïques Extension et restructuration intérieure du Groupe Scolaire	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie - Améliorer le confort des usagers	Chiffrage en cours	2024-2028	Financement pos DSIL FONDS VERT
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Poursuite du désamiantage et du remplacement des menuiseries Ecole Clara Zetkin**	Désamiantage Remplacement des menuiseries	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie	Chiffrage en cours	2026-2027	Financement pos DSIL FONDS VERT
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réhabilitation - Rénovation Groupe Scolaire Petit Gibus Jean-Christophe**	Isolation thermique Remplacement des menuiseries Mise en place de panneaux photovoltaïques	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie -	Chiffrage en cours	2027-2030	Financement pos DSIL FONDS VERT
Guyancourt	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation énergétique Poste de Police**	Travaux d'isolation par l'extérieur	Répondre notamment à la nécessité de réduction des consommations énergétiques dans le cadre du décret Tertiaire (entré en vigueur en 2019) : les bâtiments tertiaires avec une surface plancher supérieure à 1 000m2 doivent d'ici 2030 abaisser leur consommation d'énergie annuelle de 40%. Cette baisse de la consommation d'électricité, du gaz et des actions de maintenance permettront de limiter l'utilisation des ressources d'énergie -	Chiffrage en cours	2028-2030	Financement pos DSIL FONDS VERT
La Verrière			**Rénovation et sécurisation hôtel de ville**	Sécurisation des contrôles d'accès de l'Hôtel de ville	Revoir l'agencement et les contrôles d'accès de l'Hôtel de ville. Améliorer la sécurité et le confort des agents et des utilisateurs	33 743 €	2024	avancé
La Verrière	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation éclairages exterieurs**	Changement des luminaires et utilisation solutions de basse consommation	Réduire les consommations énergétiques, favoriser un meilleur éclairage des usagers et par la domotique réduire la pollution lumineuse	21 450 €	2024	devis réalisés
La Verrière	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation des équipements sportifs (éclairage)**	Modernisation des mats d'éclairage des terrains sportifs (terrain de football, terrains de tennis extérieurs, terrain de pétanque) et modification de la source lumineuse sur l'ensemble du Parc sportif Philippe Cousteau	Diminution des consommations, modification du type d'éclairage, rendre les équipements sûrs, programmation des allumages et extinctions	152 611 €	2024/2025	devis réalisés
La Verrière	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Isolation des bâtiments municipaux**	Isolation et changement d'huisseries	Réduire les consommations énergétiques et favoriser le confort et la sécurité des usagers	381 623 €	2024/2025	devis en cour
La Verrière	**MIEUX SE LOGER**	DES EFFORTS DE SOBRIÉTÉ CONTINUS	**Chauffage et eau chaude sanitaire**	Acquisition de nouveaux appareils plus performants	Meilleur confort des usagers, régulation du chauffage donc baisse des consommations	35 743 €	2024	devis en cour
La Verrière	**MIEUX SE LOGER**	DES EFFORTS DE SOBRIÉTÉ CONTINUS	**Réseau de chaleur, audit énergétique des bâtiments communaux**	Ingénierie, aide au déploiement de projet	Pouvoir bénéficier d'un réseau de chaleur sur les 2 quartiers prioritaires de la Ville, réduire la facture énergétique des habitants concernés en grande pauvreté, réduire la facture énergétique des équipements municipaux. L'audit énergétique permettra de cibler les travaux à réaliser et de les étaler dans le temps (déclinaison d'un PPI énergétique)	42 890 €	2024/2025	devis en cour
La Verrière	**MIEUX SE DEPLACER**	CHOISIR LA VOITURE ÉLECTRIQUE LÉGÈRE	**Verdissement de la flotte et circulation douce**	Acquisition de nouveaux véhicules électriques ou à faible émission	Réduire la consommation des énergies fossiles, participer à la réduction des émissions de CO2	400 000 €	2024	devis réalisés

Annexé au présent
Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil Municipal en date du
Pour le Maire
Le Maire-Adjoint Délégué

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

La Verrière	**MIEUX CONSOMMER**	MOINS DE DÉCHETS, UNE MEILLEURE VALORISATION	**Pilotage projet gestion des bio déchets**	AMO gestion bio déchets	Rendre conforme la politique de la gestion des bio déchets sur la ville.	en cours	2024	devis à réalise
La Verrière	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Remplacement du rucher décimé et entretien biodiversité insectes pollinisateurs**	* Rachat et pérénisation des six ruches afin de poursuivre l'exploitation et la production de miel ainsi que les actions pédagogiques * Lutte contre les frelons asiatiques * Maintien écosystème naturel, renaturalisation	La ville de La Verrière exploite depuis plusieurs années six ruches peuplées situées dans le Parc sportif Cousteau 29 rue des fleurs. La présence de ces ruches permet d'une part la récolte annuelle d'un miel local qui est redristribué aux habitants lors de cérémonies comme les voeux. D'autre part, elle permet également de faire un travail de pédagogie autour des apports des abeilles dans l'écosystème et surtout leur rôle polénisateur. Les publics visés par ces actions de sensibilisation et de pédagogie sont multiples: enfants des écoles (concours dessin pour les étiquettes, présentation du cycle de vie de l'abeille et de l'organisation de la ruche...(ateliers divers...), les séniors, adhérents du centre social et plus largement l'ensemble de la population verrieroise autour d'animations spécifiques. Compte tenu de sa position "entre ville et campagne", la ville de la Verrière a à coeur de valoriser l'équilibre naturel et le rôle de chaque acteur. En 2023, les ruchers ont été détruits et les abeilles décimées. En effet, d'une part une tempête a endommagé la structure des ruches mais d'autre part les abeilles ont été attaquées par des frelons asiatiques. Le projet retenu est la reconstitution des ruchers pour assurer la poursuite des actions de médiation et surtout maintenir cette spécificité verrieroise de sa production locale de miel. D'autre part la poursuite des actions de médiation notamment au sein du Quartier politique de la ville du Bois de l'étang / Orly parc	8 000 €	2024	en attente de commande
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Remplacement des menuiseries extérieures de l'école élementaire Henri Prou**	Remplacement des fenêtres de l'école Henri Prou	Améliorer la renovation énergétique des bâtiments publics	480 852 €	01/06/2024 au 31/12/2025	En cours
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Travaux de réhabilitation de l'école Jaurès Phase II**	Isolation bardage, Menuiseries extérieures, plomberie, ventilation VMC, CTA, Climatisation	Améliorer la renovation énergétique des bâtiments publics	971 771 €	01/06/2024 au 31/12/2024	En cours
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Renovation de la toiture d'un local associatif**	Remplacement de la toiture d'un local associatif	Améliorer la renovation énergétique des bâtiments publics	129 463 €	01/06/2024 au 31/12/2024	En cours
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réamenagement qualitatif et paysager de la sente DESNOS**	Création de chambres végétales, dans un cadre où la nature sera ordonnée et création de strates végétales organisées par hauteur	Permettre aux habitants de retrouver des espaces de pauses naturels. Un espace public apaisé et sécurisé	986 046 €	01/05/2024 au 31/12/2024	En cours
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Végétalisation des cours d'écoles**	Réfection des espaces extérieurs et création d'ilôts de fraîcheurs de deux écoles	Accueillir la biodiversité et permettre aux écoliers de créer des liens avec elle. Ce réaménagement permettra notamment de replacer le bien-être et la santé des enfants au cœur du projet pour permettre l'épanouissement personnel, le développement moteur, psychologique et social	325 419 €	01/06/2024 au 31/12/2025	En cours
Les Clayes-sous-Bois	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Réaménagement qualitatif et paysager de la Place du marché**	Création d'un espace végétalisé	Permettre aux habitants de retrouver des espaces de pauses naturels. Un espace public apaisé et sécurisé.	392 374 €	01/05/2024 au 31/12/2024	En cours

Annexé au présent acte
Pour le conseil du 30/03/2024
Pour le Maire
Le Maire, Le Président, Conseiller Délégué, Cachet

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Maurepas	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Parc dans l'éco-quartier**	Dans le cadre de la création de l'écoquartier des 40 Arpents réalisé sur d'anciens terrains d'activités, un grand parc urbain de 4000 m2 sera réalisé pour offrir aux habitants des espaces de respiration, valoriser la biodiversité dans une conception de "ville-jardin". Ce projet s'inscrit dans les objectifs de la charte nationale des écoquartiers	Résultats attendus: Améliorer la perméabilité des sols Enrichir la biodiversité Améliorer la qualité de l'air Renforcer les trames vertes de la commune Favoriser la régulation thermique Sensibiliser les habitants à l'écologie (éco-système) Favoriser le lien social	1 000 000 €	2024-2025	En cours
Maurepas	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Végétalisation des cours d'écoles**	Végétalisation des cours d'écoles par la création de larges espaces enherbés permettant d'améliorer la perméabilisation, la plantation d'arbres permettant la création de zone d'ombres renforcées pour créer des îlots de fraicheur et permettre la pose de nichoirs destinés à permettre le retour et la développement de différentes espèces d'oiseaux	Résultats attendus Améliorer la perméabilité des sols Enrichir la biodiversité Améliorer la qualité de l'air Favoriser la régulation thermique Sensibiliser les enfants à l'écologie (éco-système)	460 000 €	2022-2028	En cours
Maurepas	**MIEUX SE NOURRIR**	UNE PRODUCTION AGRICOLE PLUS DURABLE	**Reconstruction de la Halle incendiée**	A la suite d'un incendie le 28 juillet 2019, la Ville reconstruit la halle du marché. Une première phase a donné lieu à la réalisation d'une étude de programmation qui a permis de définir les besoins des commerçants, les attentes de la population ainsi que de déterminer l'emplacement, le dimensionnement ou encore le type de halle. Dans un second temps, une étude de maitrise d'œuvre a défini le bâtiment et enfin la phase travaux peut débuter. La reconstruction doit se faire sur l'emprise de l'ancienne halle. Le projet doit permettre l'accueil des stands actuels ainsi que quelques stands complémentaires de producteurs locaux et biologiques. Caractéristiques du bâtiment : récupération des eaux de pluie, éclairage naturel privilégié, absence de chauffage dans le bâtiment, matériaux à faible empreinte carbone, traitement acoustique, panneaux solaires, gestion optimisée des déchets	Résultats attendus: Favoriser les circuits courts Favorser une alimentation durable Favoriser le vivre ensemble Livrer un bâtiment autosuffisant	4 162 667 €	2020-2026	En cours
Maurepas	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Reconstruction Centre de Loisirs Primaire**	Le Centre de Loisirs Primaires (CLP) de Maurepas, accueille des enfants de 3 à 10 ans pour des activités éducatives et ludiques. Actuellement, il se confronte à des limitations significatives dues à l'obsolescence de ses infrastructures. Ces insuffisances font que le bâtiment ne répond plus aux besoins contemporains de développement durable, d'efficacité énergétique, et d'adéquation avec les nouvelles pédagogies. La Ville de Maurepas a donc lancé des études et notifier un Marché Global de Performance (MGP) pour la reconstruction du centre de loisirs primaire qui pourra accueillir jusqu'à 250 enfants. Le projet de reconstruction s'inscrit dans une démarche résolument tournée vers l'inovation et la durabilité. L'intégration de technologies vertes et de solutions éco-responsables est au cœur de ce projet, illustrant un engagement fort envers l'environnement et l'éducation durable. La conception du bâtiment est guidée par les normes de la réglementation thermique RE2020, assurant une performance énergétique optimale grâce à des matériaux à faible impact carbone et une isolation thermique supérieure. Le recours au MGP garantira une gestion efficace des coûts de fonctionnement sur le long terme. Ce contrat permet une maintenance préventive et une exploitation durable, en lien avec les objectifs de développement durable et d'efficacité énergétique	Résultats attendus: Améliorer les performances énergétiques Favoriser une Insertion paysagère du bâtiment Améliorer les conditions d'acceuil des enfants Développer une éducation durable et innovante	4 081 327 €		En cours
Maurepas	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réhabilitations écoles Malmedonne- Centre ville**	Malmedonne et le centre-ville sont regroupés dans un même secteur scolaire qui compte quatre écoles, dont deux sont constituées en groupe scolaire. Une étude de programmation, a permis de recenser les besoins des utilisateurs et de penser le projet de reconfiguration des écoles du centre-ville en 3 phases. Une première phase prévoit la réhabilitation de l'école Haute Futaie avec la création d'une extension (visant à accueillir 7 classes élèmentaires). Une deuxième phase prévoit la restructuration et la rénovation (y compris énergétique) de l'école élémentaire Malmedonne destinée à accueillir le futur groupe scolaire Malmedonne (5 classes maternelles + 10 classes élémentaires) ainsi que la rénovation énergétique de l'école maternelle actuelle pour accueillir le centre de loisirs. Cette phase se finira par la démolition d'un des 2 bâtiments de l'école élémentaire. La troisième phase prévoit la rénovation de l'école Cité-centre et une extension d'une classe	Résultats attendus: Améliorer les performances enegétiques Améliorer la répartition des élèves entre les écoles et la qualité d'acceuil Réduire les trajets domicile/école et favoriser les mobilités douces	14 647 153 €	2024-2028	En cours
Maurepas	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Modification des éclairages du stade du bout des Clos**	La Ville a engagé depuis 2022, une vaste opération de relamping pour l'ensemble de ses bâtiments. Les travaux consistent au remplacement des éclairages énergivores en tubes fluorescents, halogènes et sodium par des éclairages à très faible consommation énergétique en led. Les travaux prévoient également la pose systématique de détecteurs de présence dans les circulations et sanitaires. La dernière phase de cette opération est la réfection de l'éclairage extérieur du stade du bout des clos	Résultats attendus: Améliorer les performances énergétiques Améliorer le confort des sportifs	en cours de chiffrage (mini 150 000€)	2025	à venir
Maurepas	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation thermique de l'école des Bessières**	L'école maternelle des Bessières fait partie des écoles qui doivent être réahibilitée notamment au niveau de l'étanchéité. Il est donc envisagé de remplacer le complexe d'étanchéité et l'isolant constituant celui-ci afin d'améliorer considérablement les performances d'isolation du bâtiment et de réduire les fuites énergétiques par la toiture	Résultats attendus: Améliorer les performances énergétiques Améliorer le confort des usagers	170 000 €	2024	à venir
Maurepas	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réhabilitation du groupe scolaire des Coudrays**	Le groupe scolaire des Coudrays sera la prochaine grande réhabilitation. Les études sont en cours pour déterminer la nature des travaux mais d'ores et déjà, nous savons qu'il convient de reprendre l'étanchéité, les huisseries et de prévoir une isolation thermique	Résultats attendus: Améliorer les performances énergétiques Améliorer les conditions d'acceuil des enfants Développer une éducation durable et innovante	A chiffrer (minimum 5 000 000 €)	A définir	à venir

Annexe à la délibération n 2024/0025
Reçu en préfecture le 2024/03/25
Publié le
S L O W
ID : 078-217804687-20240325-240325_CC1-DE

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Maurepas	**MIEUX SE DEPLACER**	ENGAGER LES ACTEURS	**Installation d'abris vélo sécurisés**	La Ville souhaite favoriser les mobilités durables sur le territoire. Pour y contribuer, il convient de gérer la question de leur stationnement dans l'espace public. En effet, devant le constat de vols de vélos réguliers, il convient d'installer des abris vélos sécurisés.	Résultats attendus: Augmenter les déplacements à vélo en ville Limiter l'empreinte carbonne	6 000 € par abris	2023-2026	en cours
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation thermique du centre sportif Pierre de Coubertin**	Ravalement extérieur, isolation thermique renforcée de l'équipement, réfection des revêtements de sols sportifs des différentes salles, installation d'un éclairage LED, de centrales de traitement d'air à double flux, remplacement de la chaudière par une chaudière plus performante, réfection du parvis du gymnase, installation d'ombrières sur le parking	Amélioration de la performance énergétique en respectant les obligations du Décret Tertiaire, amélioration du confort accoustique, visuel et sportif (revêtement de sols sportifs) de l'équipement Projet d'installation d'ombrières sur le parking du gymnase => recherche d'autoconsommation énergétique	8 701 363 €	démarrage des travaux début 2025 livraison en décembre 2026	phase APS valid en décembre 2
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Réhabilitation crèche Comtesse de Ségur et cour**	Ravalement extérieur, changement des menuiseries, isolation des plafonds, remplacement de l'éclairage par du LED, installation d'une pompe à chaleur, réaménagement intérieure des espaces, rénovation de la cour (végétalisation, création potager, ilôts de fraicheur...)	Rénovation thermique du bâtiment en intégrant les objectifs de rénovation énergétique du Décret Tertiaire. Rénovation de la cour de la crèche en y créant une cour végétalisée et ilôt de fraicheur. La crèche est située au sein d'un environnement urbain dense (hyper centre) à l'arrière du centre commercial. Cet ensemble connait également une rénovation et une végétalisation importante.	1 262 500 €	démarrage des travaux printemps 2024 livraison en février 2025	mars 2024 prépar du chantier
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation énergétique école et centre de loisirs Paul Fort**	Changement de toutes les menuiseries et verrières du groupe scolaire et du centre de loisirs	Amélioration de la performance thermique du bâtiment et son embellissement	1 004 583 €	travaux réalisés de X à 2024 pendant les vacances scolaires	travaux en cour finalisation sur 2
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Travaux de réfection de la rue Jean Cocteau**	Réfection des trottoirs, des chaussées et stationnements avec implantation de revêtements imperméables, plantations d'arbres, arbustes et noues	Réfection des trottoirs, chaussées et stationnements en travaillant sur la récupération des eaux de pluie => gestion des premières pluies	367 500 €	démarrage des travaux en 2024 second trimestre	Phase PRO
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Travaux d'aménagement de l'aire de jeux du Village**	Rénovation du plateau ou création city stade développer une offre ludique : street workout, ateliers, agrès développer les espaces verts, favoriser la biodiversité, haies, ilôts de fraîcheur, plantations d'arbres	Dynamiser l'aire de jeux tout en maintenant la sécurité et la tranquillité du site pour le voisinage Avoir une approche environnementale des travaux dans le cadre de la transition écologique et développement de la biodiversité Prévoir l'accessibilité PMR	250 000 €	Etudes 1er semestre 2024 travaux deuxième semestre 2024	Présentation de l début mars 20
Montigny-le-Bretonneux	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Agrandissement aire de jeux du Pas du Lac et renaturation**	Démolition d'un bâtiment de 214 m2 ; renaturation et agrandissement de l'air jeux jouxtant cet espace	Renaturation et agrandissement de l'aire de jeux actuel du Pas du Lac à la place d'une annexe de la maison de quartier Matisse aujourd'hui utilisée pour du stockage	450 000 €	Etude 1er semestre 2025	Etude interne définition du progr
Plaisir	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Système de chauffage par géothermie du château**	La ville de Plaisir a pour ambition de changer l'énergie de production de chauffage actuelle en électricité par une énergie locale et vertueuse. Les travaux de géothermie envisagés intègrent la réalisation d'un projet de géothermie sur sonde pour récupérer la chaleur du sol avec un système géothermique comprenant un champ de 16 sondes, le collecteur, toutes les tranchées VRD jusqu'au raccordement en chaufferie au pied de la pompe à chaleur (PAC).	Installation d'une solution de chauffage innovante et économe pour les bâtiments ERP du château de Plaisir (MH Classé) Choix de l'installation d'une solution de chauffage par géothermie de surface	510 000 €	2024 à 2026	En phase APD pour réalisatio 2024/2026
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Rénovation énergétique du château**	La rénovation énergétique du château a été pensée dans l'objectif d'atteindre – 60% des consommations d'énergies finales au titre du décret tertiaire eu égard et dans le respect des contraintes patrimoniales fortes que nous avons avec le bâtiment du château de Plaisir. Les postes importants qui ont été traités sont l'ajout d'une pompe à chaleur pour l'adaptation à la nouvelle production de chaleur par géothermie, la mise en place d'une ventilation double flux, le remplacement des émetteurs par des radiateurs réversibles pour le confort d'été, de la régulation, un nouvel éclairage LED, de l'isolation thermique en toiture et le remplacement des menuiseries extérieures	1)En matière de transition écologique : Baisser les consommations énergétiques a minima de 30% avec objectif à 60% (Décret tertiaire) par réhabilitation thermique dans le respect d'un diagnostic patrimonial demandé par la DRAC MH 2) En matière de mise aux normes : réseaux electriques, sécurité incendie et accessibilité 3)En matière de conservation : Restauration d'un Monument Historique classé 4)En matière de développement culturel : Restructuration du conservatoire à rayonnement communal	731 573 €	2024 à 2026	En phase APD pour réalisatio 2024/2026
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Divers travaux de rénovation énergétique**	Dans le cadre d'une demande de subvention DSIL 2023 Travaux restant à réaliser : Changement des menuiseries extérieures Maison associative Moulin – Prévu 2024 Isolation Thermique par l'extérieur bâtiment existant école Saint-Exupéry – En cours 2023/2024 Changement des menuiseries extérieures de 2 logements – Prévu 2024 	Selon premier Audit Décret tertiaire, mettre en œuvre divers travaux d'économies d'énergie intermédiaires sur bâtiments et équipements sportifs municipaux	198 623 €	2023/2024	En cours et prévus 2024
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Divers travaux de rénovation énérgétique**	Dans le cadre d'une demande de subvention DSIL 2024 Réfection de l'éclairage grande salle gymnase Léo Lagrange Réfection de l'éclairage petite salle gymnase Nicolas Hassler Installation de régulations dans 9 chaufferies Eclairage stade synthétique Giroux en LED Eclairage stade d'honneur Giroux en LED	Selon premier Audit Décret tertiaire, mettre en œuvre divers travaux d'économie d'énergie intermédiaires sur bâtiments et équipements sportifs municiapux	174 315 €	2024	Tous devis demar En attente formali des commandes semestre 202

Annexé au présent du 29/03/2025
Reçu en préfecture le 29/03/2025
Publié le
ID : 078-217804287-20250327-20250327_1-DE

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Rénovation énergétique du bâtiment existant de l'école Casanova**	Dans le cadre de la création d'un pôle éducatif au Valibout, l'école Casanova fera l'objet d'une très importante rénovation énergétique avec l'objectif de l'atteinte de – 60 % des consommations énergétiques finales. Cet objectif est porté par les travaux d'isolation thermique en façade, le changement des menuiseries extérieures, le changement de l'étanchéité et de l'isolation en toiture avec mise en place d'une végétalisation extensive, du remplacement de la ventilation, du mode de chauffage avec le raccordement à un réseau de chauffage urbain en lieu et place d'une chaufferie gaz, du remplacement des installations d'eau chaude sanitaire, de la mise en place d'un nouvel éclairage, d'un parc de panneaux solaires photovoltaïques pour de l'autoconsommation avec rejet au réseau et de la régulation.	Programme de travaux de rénovation énergétique complet du bâtiment préexistant de l'école en cible HQE	904 116 €	2024/2026	En phase APD p réalisation 2024/
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Nouvel audit Décret tertiaire**	Lancement d'un audit énergétique sur une vingtaine de bâtiments en vue de répondre au décret tertiaire et de lancer dès 2025, des nouveaux travaux de rénovations énergétiques dans le cadre d'un plan pluriannuel. Les audits permettront également de mettre en avant toutes les surconsommations évitables sur les bâtiments ciblés. Notamment, les actions sans investissement, type optimisation des horaires de chauffe, optimisation du mobilier ou réparation/réglage de tous types de postes énergétiques (éclairage, chauffage, ventilation, etc.).	Déterminer un plan pluriannuel d'investissement de rénovation énergétique Définir des actions correctives pour limiter les consommations d'énergie	45 834 €	2024	Lancement de la pu sous peu pour réalisa
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Isolation Thermique par l'Extérieur Décret tertiaire**	Travaux ITE de 2 écoles du quartier de la Haise (Camus et Debussy) permettant de réduire le besoin de chauffage via l'isolation de toutes les parois déperditives. Dans le cadre du décret tertiaire. Gain attendu de 63 MWh/an (Source Audit Energétique 2021/2022)	Réduire le besoin de chauffage via l'isolation de toutes les parois déperditives.	800 000 €	2025	Audit et prévision Programmation en pour travaux en
Plaisir	**MIEUX SE LOGER**	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Décret tertiaire**	Tous types de travaux de rénovation energétiques complexes sur bâtiments publics, scolaires et autres permettant un gain de 50% d'économies d'énergie	Travaux globaux de rénovation énergétiques sur bâtiments municipaux	800 000 € par an	2026 et +	Audit prévu en 2 pour mise en œ dans le cadre du en résultant
Plaisir	**MIEUX SE DEPLACER**	CHOISIR LA VOITURE ÉLECTRIQUE LÉGÈRE	**Flotte de véhicules municipaux**	Remplacement au fil des l'eau des véhicules de services thermiques en fin de carrière par des véhicules majoritairement électriques ainsi que de tous les raccordements et bornes de rechages nécessaires sur le domaine privé communal. Etablissement d'un plan pluriannuel dans la mesure du possible	Remplacement pluriannuel des véhicules thermiques de service par des véhicules électriques voire hybrides, y compris les petits utilitaires ainsi que les bornes de chargement adhoc	702 478 €	2024/2026	Au fil de l'eau
Plaisir	**MIEUX SE DEPLACER**	FACILITER LE PASSAGE AU VÉLO	**Schéma communal des circulations douces**	Créer un réseau d'interconnexions des liaisons douces sur l'ensemble du territoire, en reliant tous les quartiers via la création de connexions avec les réseaux intercommunaux et départementaux	Favoriser l'utilisation des modes doux en permettant de relier tous les quartiers de la ville. Etudes et travaux sur les axes de circulation de compétence communale pour la mise en œuvre d'un schéma communal des circulations douces avec travaux en plusieurs phases pluriannuelles. Permettre les interconnexions avec les axes de compétences intercommunale et départementale	1 333 440 €	2024/2025	En stade de reprise pour travaux 2024
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Cour école St Exupéry**	Reprise de la cour de l'école en désimperméabilisation partielle et revégétalisation par bosquets / pastilles de verdure	Renaturation = Désimperméabilisation, revégétalisation et gestion des EP partielle	85 257 €	Eté 2024 à Eté 2026	En stade Esqui au 15/02/202
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Parc urbain des 4 saisons**	Reprise des cheminements, modification des zones perméables, reprise des espaces verts, création d'un zone semi humide	Renaturation = Revégétalisation et gestion des EP partielle	370 871 €	Hiver 2023/2024 à Automne 2025	OS notifiés, en c
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Cour école Casanova / parvis, aire de stationnement et jardin partagé du Pôle éducatif du Valibout**	L'opération prévoit la renaturation complète du futur pôle éducatif du Valibout. Les travaux sont organisés en trois axes : les travaux de désimperméabilisation, les travaux de végétalisation et les travaux de gestion de l'eau. L'objectif est une gestion des eaux à la parcelle d'une centennale sans rejet.Reprise en renaturation du parvis entre les deux écoles Casanova et Brossolette dans le cadre du NPNRU ainsi que de la cour d'école Casanova. Création d'un jardin pédagogique. Reprise partielle en désimperméabilistaion des parkings	Renaturation = Désimperméabilisation, revégétalisation et gestion des EP	594 576 €	2024/2026	En stade APD, pour de travaux en octob
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Cour de l'école Fournier**	Reprise de la cour de l'école en désimperméabilisation partielle et revégétalisation par bosquets / pastilles de verdure	Renaturation = Désimperméabilisation, revégétalisation et gestion des EP partielle	90 000 €	Eté 2025 à Eté 2026	En stade Pré-progr
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Microforêts / Une naissance un arbre**	Création de micro-forêts, haies arbustives et bosquets en lien avec les Centres de Loisris, écoles et familles du territoire https://www.ville-plaisir.fr/services/developpement-durable/une-naissance-un-arbre	Révegétalisation	de 20 000€ à 40 000€ par an	1 ou 2 sites par an	Au fil de l'eau
Plaisir	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Place Parking et abords salle des fêtes aux Gâtines**	Reprise complète des parkings, abords, ancien plateau sportif et axes de circulation (durs et doux) jouxtant la salle des fêtes et l'école Jean Moulin dans le quartier des Gâtines. Parkings traités en désimperméabilisation, gestion des eaux à la parcelle revégétalisation complète, travail sur les interconnexions des voies de circulation	Renaturation = Désimperméabilisation, revégétalisation et gestion des EP	2 344 750€	Été 2026 à automne 2027	En stade AMO

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Projet de réseau de chaleur urbain à base géothermique**	La ville de Trappes porte un projet de réseau de chaleur à base géothermale. Elle a réalisé un schéma directeur du réseau de chaleur et deux premières études de pré-faisabilité de la géothermie. Actuellement, elle est en phase études dans le cadre de l'étude GEOSCAN du BRGM-ADEME. 74 GWh de besoins ont été identifiés sur le territoire	Décarboner les consommations énergétiques du territoire Développer les énergies renouvelables sur le territoire Produire localement une énergie bas-carbone	50 M€	Etude 2024-2025 Autorisation 2025-2026 Forages et réseau 2026-2028	Phase études (études et 3 de la méthod SAF de l'ADEM
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Plan photovoltaïque**	Déploiement du PV sur la ville Création d'une coopérative photovoltaïque citoyenne	Décarboner les consommations énergétiques du territoire Développer les énergies renouvelables sur le territoire Produire localement une énergie bas-carbone	A budgéter	2024-2026	En cours de progran
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Schéma directeur immobilier énergie (SDIE)**	La ville est en train de finaliser son projet de schéma directeur immobilier énergie. Le SDIE a permis de dresser un diagnostic du parc existant et de sa vétusté et de dressr une stratégie de rénovation. Il aboutit sur un programme pluriannuel d'investissements et une hiérarchisation des rénovations sur les 12 prochaines années	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	192 k€	Etude en phase de scénarisation	Finalisation de l'é en juin 2024. Puis dé opérationnell
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Maison des familles**	Rénovation énergétique de la maison des familles	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	2,2 M€	Livraison septembre 2025	PRO-DCE
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Ecole Wallon**	Le projet de réhabilitation et d'extension du groupe scolaire Wallon vise à transformer totalement l'école actuelle, qui d'une part souffre de nombreux dysfonctionnements techniques et fonctionnels, et constitue par ailleurs une passoire thermique. L'agrandissement du groupe scolaire doit permettre d'absorber les nouveaux besoins des quartiers environnants, et de fermer les écoles Boucher et Lagrange, dans une logique de sobriété foncière. Le programme prévoit la constitution d'un seul groupe scolaire, en réhabilitant le bâti existant et Il doit permettre en conséquence d'augmenter la capacité d'accueil de l'école maternelle (objectif de fermeture de l'école Boucher et transfert des élèves sur le site de Wallon), d'apporter une réponse durable aux besoins du périscolaire et d'engager une remise à niveau technique complète de l'équipement (amélioration du confort, RE2020, thermique, accessibilité etc.). Ce projet s'inscrit au cœur de l'axe d'intervention de la DPV en faveur de la rénovation des équipements éducatifs. En outre, il est cohérent avec le nouveau contrat de ville que nous Un des axes structurants du contrat de ville est la rénovation énergétique ambitieuse des bâtiments publics, ainsi que la promotion de toute action en faveur de la réussite éducative. Nous en sommes actuellement à la phase de validation définitive du programme, pour une livraison aux alentours de 2027. Dans sa mouture actuelle, le projet est évalué à 38 M€, toutes dépenses comprises, dont 22 M€ de travaux, pour lesquels nous sollicitons une subvention.	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	38 M€	Livraison 2028	Validation progra
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Ecole Thorez**	Rénovation énergétique complète de l'école Thorez à planifier, qui apparaît comme un enjeu prioritaire dans le cadre du SDIE	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	5-10 M€ ?	Lancement études en 2024	Lancement étu en 2024
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Ecole Curie**	Reconstruction ou rénovation énergétique complète de l'école Curie à planifier, qui apparaît comme un enjeu prioritaire dans le cadre du SDIE	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	10-20 M€	Etudes lancées sur le quartier de l'Allée des Yvelines	Etudes lancées s quartier de l'Allée des
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Stade Gravaud**	Rénovation et extension du stade Gravaux, du terrain et du club-house	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Supprimer les passoires thermiques Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant	8 M€	Livraison été 2025	Phase PRO-DC
Trappes	**MIEUX PRODUIRE**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Plan de sobriété énergétique**	Plan de sobriété énergétique de la ville : optimisation consommations et heures d'ouverture, 19°, optimisation occupation, GTB, sensibilisation Objetif -20% d'ici 2025	Diminuer la consommation énergétique des bâtiments publics Engager une dynamique de sobriété Diminuer les charges de fonctionnement Planifier la rénovation du parc existant -20% de consommations en 2 ans	-	deuxième saison du plan de sobriété en cours	17% de gaz en m sur 2022-202
Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**45% de bio en 2024**	45% de bio en 2024	Végétaliser l'alimentation produite par la cuisine centrale Augmenter la part de bio Augmenter le nombre de recettes transformées sur place Lutter contre le gaspillage	-	45% de bio atteint au T1 2024	Réussi
Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Végétalisation de l'alimentation**	2ème repas végétarien Alternative végétarienne quotidienne	Végétaliser l'alimentation produite par la cuisine centrale Augmenter la part de bio Augmenter le nombre de recettes transformées sur place Lutter contre le gaspillage	-	2ème repas végétarien en septembre 2023	Réussi

Annexé en référence à DELIBERATION
Séance du conseil municipal du 28/03/2024
Fait pour le
Le Maire de Trappes : Jean-Pierre SCHOSTECK

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Recettes maison**	35 nouvelles recettes végétariennes maison	Végétaliser l'alimentation produite par la cuisine centrale Augmenter la part de bio Augmenter le nombre de recettes transformées sur place Lutter contre le gaspillage			Mise en place en
Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Extension de la cuisine municipale**	Augmentation des surfaces, augmentation surface de stockage, gestion du retour des chariots, passage bac inox	S'adapter aux exigences de la loi Egal'Im	1 043 716 €	2025 ou 2026	Programme fina
Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Mise en place d'une épicerie solidaire**	La municipalité porte un projet de création d'épicerie solidaire dans son cœur de ville. Les travaux du futur local commenceront au premier trimestre 2024. En s'inscrivant dans les pas de l'économie sociale et solidaire, la future coopérative sera portée par la ville et une association sous la forme juridique d'une SCIC avec une gouvernance démocratique. Pour s'adresser à tout le monde, l'épicerie proposera 3 gammes pour chaque produit : une marque distributeur, une marque bio et une marque locale. Une fois le panier composé, le client paiera en fonction de ses revenus, en toute discrétion. Nous voulons amorcer sur le territoire une transformation de la politique d'aide alimentaire vers un accès de tous à une alimentation choisie, diversifiée et durable.	Proposer des produits de qualité à prix modique	1,35 M€ de travaux de rénovation	livraison 2025	PRO-DCE
Trappes	**MIEUX SE NOURRIR**	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Développer un lieu de production alimentaire**	Nous souhaitons faire pousser des fruits et légumes pour approvisionner la cuisine centrale de Trappes. La production se fera en régie agricole municipale, les fruits et légumes seront transformés dans notre cuisine centrale puis servis dans nos cantines municipales.La cuisine centrale de Trappes prépare entre 3 000 et 4 000 repas par jour. Pour répondre à ce besoin, il faudra à termes cultiver environ 12 hectares de terrain. L'expérimentation commencera sur un terrain de 3 hectares.	Produire localement les fruits et légumes pour la restauration scolaire	Une fois le terrain identifié : Estimation : 60k € d'investissement 50k € de fonctionnement par an		Pré-études en c
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Réintroduction de la nature et de la biodiversité**	Trappes est en train d'élaborer sa stratégie pour « Réintroduire de la nature et de la biodiversité à Trappes ». Cette stratégie globale se décompose en 3 axes : Préserver la biodiversité existante, Restaurer des écosystèmes via des projets de désartificialisation et de renaturation, Influencer les partenaires et les acteurs du territoire. La Ville est accompagnée par un bureau d'études dans cette étude.	Accompagner les collectivités locales dans la renaturation en ville	50 k€	2024	Livraison pour juille
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**5000 m² désimperméabilisés et végétalisés d'ici 2026**	L'axe 2 fixe notamment comme objectif de désimperméabiliser et renaturer ½ hectare d'ici 2026. Cet objectif comprend notamment : - 1000 à 1500 m²/an pour les cours Oasis - 2 projets de désimperméabilisation et de végétalisation par an (400 m²/an) - Les projets en cours qui intègre les enjeux de renaturation	Accompagner les collectivités locales dans la renaturation en ville	- 600 k€ / an pour les cours Oasis - 100 k€ pour les projets de désimperméabilisation autres	2026	1 cour oasis inaugurée la deuxième en cou études. Les premiers sites identifiés et en c d'étude.
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Végétalisation de l'esplanade Pergaud**	2000 m² de surface désimperméabilisée avec la création de 600 m² de jardins partagés	Accompagner les collectivités locales dans la renaturation en ville	1,6 M€	2024	Inauguration au T2
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Déploiement d'un SIG Espaces verts**	Déployer un outil de suivi cartographie des espaces verts pour améliorer la gestion et piloter la stratégie de renaturation	Inverser le fort déclin des espèces	30 k€	2024	SIG en cours d création. Recensem données lancé d'ic
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Réaliser un atlas de la biodiversité communale**	Réaliser un ABC d'ici 2028	Inverser le fort déclin des espèces		2028	Pas encore lan
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	PRÉSERVER LA NATURE	**Réalisation d'un plan arbre**	Création et déploiement d'un plan arbre à partir de fin 2024	Accompagner les collectivités locales dans la renaturation en ville	200 k€ /an	2026	Elaboration en c avec un bureau d'
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	UNE EAU DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR TOUS	**Plan de sobriété hydrique**	Mettre en œuvre un plan de sobriété hydrique sur le territoire en associant les partenaires (SQY, Bailleurs, Entreprises, Citoyens). La Ville est par ailleurs inscrite au défi AMORCE -10% de consommations en eau. Des actions sur les espaces verts, sur le nettoyage de la voirie et sur la gestion des fuites sont prévues. Un logiciel de suivi des données de consommation a par ailleurs été acheté afin de réaliser un premier bilan et prioriser les actions à mettre en oeuvre.	Organiser la sobriété des usages pour tous les acteurs du territoire	100 k€	2025	Déploiement de l de suivi des consom Mise en œuvre des p actions.
Trappes	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	UNE EAU DE QUALITÉ ET EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR TOUS	**Valoriser les eaux pluviales et les eaux usées traitées**	Déployer des récupérateurs d'eau sur la Ville afin de diminuer la pression sur la ressource en eau	Optimiser la disponibilité de la ressource	100 k€	2025	Recensement du b effectué. Devis re Choix des emplacement

Annexé au présent
Vu pour être annexé à la délibération
du Conseil de Saint-Quentin-en-Yvelines
en date du 18 mars 2024

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Trappes	**MIEUX SE DEPLACER**	FAVORISER L'UTILISATION DES TRANSPORTS EN COMMUN	**Réhabilitation et densification du quartier de la gare de Trappes**	Les objectifs sont multiples mais il s'agit en priorité de revitaliser le centre-ville afin de créer un nouveau pôle intermodal en améliorant l'accessibilité des abodrs de la gare, en améliorant l'offre de stationnement (voiture et cycle) et en densifiant les abords	Investir dans les infrastructures qui permettent de réussir la transition écologique dont l'intermodalité		2030	Appel d'offre en c pour l'étude de pô
Trappes	**MIEUX SE DEPLACER**	FACILITER LE PASSAGE AU VELO	**Schéma directeur cyclable**	La ville de Trappes souhaite rattraper le retard pris sur les mobilités douces en lançant un Plan des mobilités douces. Il a donc pour ambition d'établir un diagnostic précis des aménagements existants et futurs, des besoins et usages en terme de mobilités ainsi que de l'offre sur le territoire. Ce diagnostic doit aboutir ensuite sur : 1) Construction d'un schéma d'aménagement du réseau cyclable en cohérence avec le RER Vélo et le schéma directeur intercommunal 2) Des aménagements sécurisés et continus 3) Assurer l'intermodalité entre les offres 4) Développer l'information et la communication permettant de répondre aux attentes des usagers	Développement accru de pistes cyclables sécurisées	230 k€ / an	2025	Livraison du plan d en juillet. Déploie des premières infrast cyclables en 2024
Trappes	**MIEUX SE DEPLACER**	FACILITER LE PASSAGE AU VELO	**Déploiement de 300 places de stationnement vélo**	Achat par la Ville de 300 places de stationnement vélo afin de combler le déficit notoire de places (1,3 / 1000 habitants contre 20 à 30 dans le reste de l'agglo)	Développement accru de pistes cyclables sécurisées		2024	Déploiement en c
Trappes	**MIEUX CONSOMMER**	INTENSIFIER LES ACHATS RESPONSABLES DES ACTEURS ECONOMIQUES ET DES ADMINISTRATIONS	**Verdir la commande publique**	Mise en place d'un SPASER à l'échelle de la Commune. Intérogation systématique des différentes partenaires lors de la reconduction des marchés afin de traduire l'ambition écologique de la Ville et son exigence au sein des marchés.	100% de commandes publiques qui intègrent une considération environnementale		2025	Elaboration en c
Trappes	**MIEUX CONSOMMER**	INTENSIFIER LES ACHATS RESPONSABLES DES ACTEURS ECONOMIQUES ET DES ADMINISTRATIONS	**Achat d'ilôts de fraicheur modulaires végétalisés auprès de 2 entreprises de Trappes ayant le statut de Jeunes entreprises innovantes**	La stratégie de renaturation et de végétalisation vise, entre autre, à rafraichir la Ville et la rendre plus agréable pour les Trappistes. En parallèle de ces projets de renaturation, l'équipe municipale a souhaité mettre à disposition des Trappistes dès l'été 2024 des ilôts de fraicheur végétalisés et modulaires. 2 entreprises de Trappes, Recnorec et Flucity, se sont associées afin de proposer un projet pour répondre à ce besoin et en s'inscrivant pleinement dans le projet politique de bifurcation écologique de la Ville. Ces ilôts modulaires ont une haute ambition environnementale. Ils sont composés en très grande majorité de matériaux recyclés. La structure est réalisée à partir de conteneurs en fin de vie. L'habillage est réalisé avec des lattes en plastique recyclé. La transformation de la matière est réalisée à Trappes, favorisant l'économie locale mais réduisant également les émissions liées au transport. Uniquement pour l'habillage des 6 ilôts, c'est 1,2 tonnes de plastiques recyclés qui sont valorisés correspondant à 3 tonnes de CO2 évitées.	100% de commandes publiques qui intègrent une considération environnementale	90 k€	2024	Etude de design finalisée en cours pour une livra juillet 2024
Villepreux	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Végétalisation des places publiques**	Végétaliser les places publiques et espaces d'entrée de ville + Créer des ilôts de fraicheur accueillants.	Permettre une meilleure absorption par les sols des eaux pluviales Restaurer la nature	300 000 €	2025/2026	En attente de réali des études
Villepreux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Développer l'autoconsommation des équipements publics à travers des investissements dans des panneaux photovoltaïques**	Installation de panneaux photovoltaïques	Produire une énergie plus propre au sein des bâtiments publics les plus énergivores en investissant dans les énergies renouvelables et notamment des panneaux photovoltaïques. Faire des économies d'énergie.	600 000 €	2024/2025/2026	Etudes en cou
Villepreux	**MIEUX CONSOMMER**	FAIRE EVOLUER LES PRATIQUES DE CONSOMMATION	**Réhabilitation de l'hôtel d'entreprise au profit d'un espace de l'économie sociale et solidaire**	Réhabiliter l'hôtel d'entreprise	Installations d'une structure petite enfance + d'un espace de restauration inclusif + d'entreprises de l'économie sociale et solidaire.	Chiffrage en cours	2024 - 2027	Etudes en cou
Villepreux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Rénovation énergétique de 6 bâtiments scolaires et périscolaires**	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires de la Ville : isolation par l'extérieur, changement des ouvrants, changement des systèmes de chauffage au profit de systèmes plus intelligents, installation de panneaux photovolatïques La Ville dispose de 6 établissements scolaires et 6 établissements périscolaires dont la rénovation énergétique apparait nécessaire.	Améliorer le confort des usagers et inscrire la commune dans la transition énergétique. Concevoir des projets permettant a minima 40% d'économie d'énergie sur les équipements jugés prioritaires après audit.	3 200 000 €	2024 - 2027	Etudes en cou
Villepreux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Rénovation énergétique des équipements sportifs**	Entreprendre des travaux de rénovation énergétique des équipements sportifs de la Ville (gymnase Alain Mimoun) : isolation par l'extérieur, changement des ouvrants, changement des systèmes de chauffage au profit de systèmes plus intelligents, installation de panneaux photovoltaïques.	Améliorer le confort des usagers et inscrire la commune dans la transition énergétique. Concevoir des projets permettant 40% d'économie d'énergie sur les équipements jugés prioritaires après audit.	Chiffrage en cours	2024 - 2027	

Annexé à la séance du 28/03/2024
Reçu au contrôle de légalité le 28/03/2024
Publié le
ID : 078-217804287-20240328-20240328_CC1M

CRTE 2021-2027 - SQY- AVENANT N°1 au 30-03-24 suite au Conseil des Maire
ANNEXE COMMUNES

Villepreux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Rénovation énergétique des autres bâtiments publics**	Entreprendre des travaux de rénovation énergétique sur d'autres bâtiments publics de la Ville jugés particulièrement énergivores après audit (Hôtel de ville, établissements petite enfance, salles des fêtes, etc). Ces bâtiments restent à définir et seront également ciblés en fonction de l'aboutissement potentiels d'autres projets de transition énergétique tels que la création de réseau de chaleur ou	Améliorer le confort des usagers et inscrire la commune dans la transition énergétique + recherche d'économies d'énergie + baisse de la facture énergétique	Chiffrage en cours	2024 - 2027	Etudes en cou
Villepreux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Création d'un réseau de chaleur urbain**	Création d'un réseau de chaleur urbain demander à Bénédicte	Transition énergétique . Permettre des économies d'énergies globales pour la collectivité.	Chiffrage en cours	2024 - 2028	Etudes en cou
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES**	RESTAURER LA NATURE	**Création d'ilôts de fraicheur des cours d'école**	Végétaliser les cours d'école	Végétaliser les cours d'école et retravailler le projet pédagogique dans le cadre du Conseil National de la Refondation (CNR) pour améliorer le niveau des élèves, leur bien être et lutter contre les inégalités		études en 2024 et réalisations de 2025 à 2027	Etudes en cours les écoles + consultation AM
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX CONSOMMER**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Mise aux normes et extension de l'office groupe scolaire du Lac**	Avec l'arrivée du quartier de la Remise, pouvoir accueillir les enfants dans les conditions d'hygiène et de normes en vigueur. Mettre en place la marche en avant et créer les conditions de travail adéquates pour les agents (vestiaires, circuit des taches ...).	Mise aux normes et extension	250 000 €	d'avril à décembre 2024	DCE en cours a 14-02-2024
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX CONSOMMER**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation énergétique de la mairie et de son annexe**	Réfection totale de l'étanchéité et de l'isolation de la toiture terrasse Remplacement des anciennes huisseries par des huisseries solaires, Réfection de la toiture en tuiles plates et de l'isolation de l'annexe Remplacement des huisseries simple vitrage	Atteindre les objectifs du Décret tertiaire 2030 avec 40% de réduction de gaz à effet de serre.	1 800 000 €	AMO 2024 pour travaux sur 2025/26	Consultation AM à lancer en 20
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX PRODUIRE**	DE L'ÉNERGIE RENOUVELABLE ET DÉCARBONÉE POUR NOTRE CHAUFFAGE	**Réseau de chaleur**	Réaliser un Schéma directeur des réseaux de chaleur	Projet de chaufferie géothermique commune en partenariat avec deux autres communes	35 000 €	Diagnostic 2025	
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX PRODUIRE**	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Panneaux photovoltaïques**	Réalisation d'une étude pour l'installation potentiel de PV.	Une étude sera menée par le Club Climat Energye pour de l'ACC concernant 3 groupes scolaires et une autre étude par un bureau d'étude indépendant pour deux autres sites sur la Ville	chiffrage en cours	2024-2025	Phase chiffrag
Voisins-le-Bretonneux	**MIEUX CONSOMMER**	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Changement des huiseries et réfection de la toiture groupe scolaire de la Grande Ile**	Réfection de la toiture avec isolation, tranche 1 sur 4. Remplacement de 50% des huisseries donnant sur la rue (la partie donnant sur la cour sera prévue en 2025-2026)	Atteindre les objectifs du Décret tertiaire 2030 avec 40% de réduction de gaz à effet de serre.		2025-2026	

Envoyé en préfecture le 20/03/2025
Reçu en préfecture le 20/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250320-20250318_03-DE

CRTE - AVENANT SAINT QUENTIN-EN-YVELINES

Thématique principale	Sous-thématique	Intitulé du projet	Descriptif	Objectif	Montant total (HT)	Calendrier projet	Avancement
MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES	RESTAURER LA NATURE	**L'arbre en ville et Ilôts de fraicheur**	U**n plan d'actions visant à replacer l'arbre au coeur des aménagements urbains** pour permettre la création d'un écosystème vertueux autour de l'arbre en ville : -plan de plantation ambitieux, création de forêts urbaines, îlots de fraicheur, -développement de partenariats/mécénats, -recherche technique, expérimentation, innovation (adaptation des essences, dépollution) sur solutions fondées sur la nature pour le climat, la santé et la biodiversité, -protéger l'arbre existant, traduire dans les documents de planification urbaine, -digitaliser et permettre l'accès à la donnée **Le développement d'ilôts de fraicheur et d'espaces verts concourant à la lutte contre la pollution:** un plan de réhabilitation de grands parcs communautaires : Parc Chedeville, parc centre ville, parc des Coudrays, parc de la Plaine de Neauphle, allée du temps perdu avec pour objectif de renforcer les fonctions vertueuses de ces espaces : développement d'ilôts de fraicheur et lutte contre la pollution Un plan de réhabilitation des bassins de rétention d'eaux pluviales afin de renforcer la place des espaces verts en ville, de mettre à profit le rôle épurateur des berges des bassins dans la lutte contre la pollution et visant également à favoriser les fonctions de loisirs des abords de bassins pour les usagers (Muette, Cranne , Château, Hameau Reine, Pépinière)	SQY souhaite développer des ilôts de fraicheur et replacer l'arbre au cœur des aménagements urbains pour permettre la création d'un écosystème vertueux autour de l'arbre en ville	6 000 000 €	2024-2029	certaines opérations concernant les parcs seront lancées en 2024.
MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES	RESTAURER LA NATURE	**Création d'un arboretum au parc des Coudrays à Elancourt et requalification**	La requalification du Parc des Coudrays représente une surface de 8 hectares, dont la conception date de 1970 et qui a bénéficié d'un premier ajustement en 1999. Ce parc présente aujourd'hui certaines faiblesses et décalages par rapport aux attentes de la population en termes de sécurité, d'esthétisme, d'usage d'espace familial et de bien-être mais également de richesse environnementale. Ainsi, dans le cadre de ce projet de requalification du parc, les notions de trame verte et bleue vont être enrichies, le bassin sauvé d'une asphyxie certaine ; le paysager se verra agrémenter d'une meilleure connexion entre les strates végétales et la création d'un arboretum. Enfin, l'augmentation des zones d'ombrage avec plus de couverture végétale aérienne apportera un confort accru face au changement climatique et contre les ilots de chaleur. Ce parc rénové sera également l'occasion de créer un maillage géographique avec tous les espaces extérieurs notables et intercommunaux. L'un des objectifs serait encore de développer diverses activités culturelles et pédagogiques auprès des administrés et du public scolaire.	Valorisation du parc avec une visée pédagogique, faire connaitre aux visiteurs un certain nombre d'arbres dits remarquables.Enrichir la trame verte et bleue Augmenter les zones d'ombrage Lutter contre les îlots de chaleur	3 000 0000 € dont 750 000 € pour les implantations des arbres.	Etudes 2024 – travaux 2025-2027	
MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES	RESTAURER LA NATURE	**Biodiversité et renforcement des infrastructures vertes du canal urbain hypercentre - Montigny-le-Bretonneux**	Mise en place d'une armature verte résiliente face au changement climatique Création de surfaces végétalisées et environ 70 nouvelles plantations	Biodiversité et renforcement des infrastructures vertes du canal urbain hypercentre - Montigny-le-Bretonneux	1 860 000 €	2024 : Etudes de Maitrise d'œuvre 2025/2026 : Réalisation des travaux de la ville haute 2027 : Finalisation des travaux de la place Pompidou + 1ère tranche des	
MIEUX PRESERVER VALORISER ECOSYSTEMES	RESTAURER LA NATURE	**Valorisation de la trame verte et bleue à Plaisir**	Création de 7 hectares de parc Avènement d'un espace favorable à la biodiversité avec une multitude d'ambiances paysagères Préservation de la majorité des grands arbres Opération de renaturation à grande échelle Développement d'un vaste espace attractif pour les espèces, la désimperméabilisation, la végétalisation et la reconstitution de sols de grandes surfaces en friche. Environ 400 arbres conservés et 660 nouveaux arbres plantés. Réouverture du Ru Maldroit sur ses parties busées	Valorisation de la trame verte et bleue à Plaisir	2 424 000 €	2024 : études environnementales 2025 : études et procédure réglementaires 2026-2027 : travaux espaces publics et premiers lots	
MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Territoire d'industrie**	Territoire d'industrie **Reconversion des friches** : **Trappes (Stellantis), Elancourt (ex site Airbus) et Mérantais (ex Hilti)**	Permettre à des projets structurants de trouver des sites adaptés pour leur implantation. Accompagnement à la décarbonation de l'industrie			
MIEUX PRODUIRE	MOINS DE DÉCHETS, UNE MEILLEURE VALORISATION	**Construction d'un comptoir des Ressources**	Aménagement d'un éco-centre innovant visant la réduction des déchets du territoire et pour compléter le maillage du réseau des déchetteries. Dans le respect des objectifs de la loi de transition énergétique, cet aménagement a pour objet de proposer aux habitants et usagers un espace où est regroupé un maximum de possibilités avant de jeter leurs déchets : réparer, relooker, donner, recycler, apprendre, transmettre. Les objectifs sont : favoriser le réemploi et la réduction des déchets ; partager la connaissance ; éduquer, transmettre, innover, expérimenter ; valoriser recycler.	SQY souhaite la création dans le secteur nord de son territoire d'un comptoir des Ressources Innovants.	3 000 000 €	2025-2027	Etudes à lancer selon foncier identifié
MIEUX PRODUIRE	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Mise en place de panneaux photovoltaïques**	Mise en place des ombrières photovoltaiques sur les parkings SQY et bâtiments du territoire de SQY	SQY souhaite développer sur son territoire la production de nouvelles formes d'énergies et dans ce cadre souhaite développer un plan d'action de mise en place d'une énergie photovoltaique	5 000 000 €	2024-2028	Etudes faisabilité en cours
MIEUX PRODUIRE	PRODUIRE UNE ÉNERGIE PLUS PROPRE	**Construction usine de méthanisation**	Mise en place d'une usine de production de biométhane grâce aux boues résultant des stations d'épuration de SQY qui seront ensuite réinjectées dans le réseau GrDF	SQY souhaite développer sur son territoire la production de nouvelles formes d'énergies et dans ce cadre souhaite mettre en place une usine de méthanisation	20 000 000 €	2024-2028	Pré-études en cours
MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Plan d'amélioration de la performance énergétique**	Après les médiathèques de Trappes et d'Elancourt, SQY souhaite poursuivre son plan d'amélioration des médiathèques et des équipements publics	SQY souhaite s'engager dans un plan d'amélioration de la performance énergétique des équipements publics de SQY	5 000 000 €	2024-2030	Pré-études en cours
MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Création d'une nouvelle médiathèque à Plaisir**	SQY va créer une nouvelle médiathèque à Plaisir dans le souci de garantir une haute performance énergétique. La nouvelle médiathèque de Plaisir occupera une surface de 2280 m² permettant ainsi d'offrir un plus grand nombre de collections mais aussi des espaces de travail et d'animation qui sont aujourd'hui essentiels dans un équipement de lecture publique. L'équipement envisagé répondra à des exigences environnementales ambitieuses afin de maîtriser au maximum l'impact écologique au stade de la construction et lors de son exploitation. L'enjeu majeur sera donc d'atteindre un confort thermique avec le minimum possible de consommations énergétiques.	SQY souhaite doter la ville de Plaisir d'une médiathèque de 2 280m² répondant aux exigences d'une politique de lecture publique ambitieuse d'une ville de 32 000 habitants. Cet équipement répondra à des exigences environnementales ambitieuses afin de maîtriser l'impact écologique au stade de la construction et lors de son exploitation	10 500 000 €	2024-2027	Programme adopté - Lancement du concours MOE
MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Rénovation de l'éclairage scénographique**	SQY souhaite mettre à profit l'entretien du patrimoine pour améliorer la performance énergétique de son patrimoine en remplaçant l'ensemble de l'éclairage scénique du théâtre national par de l'éclairage LED. Cela permettra à la fois de moderniser un équipement et de participer au respect du décret tertiaire avec une diminution des consommations électriques.	SQY souhaite améliorer la performance énergétique du théatre de SQY et en particulier de son éclairage scénographique	1 915 000 €	2024-2025	Pré études en cours

Envoyé en préfecture le 25/03/2025
Reçu en préfecture le 25/03/2025
Publié le
ID : 078-217801687-20250325-20250318_65-DE

CRTE - AVENANT SAINT QUENTIN-EN-YVELINES

MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Eclairage public 100% LED**	Un éclairage public 100% LED d'ici 2029 (plus de 38 500 points lumineux en LED)	SQY souhaite disposer d'un éclairage public 100% LED	12 000 000 €	2024-2029	Plan pluriannel de rénovation de l'éclairage
MIEUX PRODUIRE	ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS TERTIAIRES ET ASSURER LEUR PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE	**Création d'une nouvelle piscine**	SQY souhaite construire un équipement moins impactant énergétiquement et répondant mieux aux besoins des habitants, de l'éducation nationale et des associations	SQY souhaite remplacer la piscine intercommunale située au Clayes-sous-Bois par un équipement moins impactant énergétiquement et répondant mieux aux besoins des habitants, de l'éducation nationale et des associations	15 000 000 €	2025-2030	faisabilité
MIEUX SE NOURRIR	ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DE NOTRE ALIMENTATION	**Quartier des Bécannes - La Verrière : Aménagements, Agriculture urbaine, retour à la Biodiversité**	Aménagements urbains Développement de cultures maraîchères Mise en place d'une lisière pour favoriser le développement de nombreuses espèces. Installation de nouveaux agriculteurs pour permettre la diversification indispensable au maintien du dynamisme de l'activité agricole locale et au développement de circuits alimentaires de proximité (cantines scolaires du territoire de SQY)	Régulation des eaux de pluie, filtration Lisières qui permettront d'assurer la fonction de corridors écologiques de milieux naturels et d'absorber les circulations douces Développement de circuits courts	7 303 900 €	2023-2027	
MIEUX SE NOURRIR	UNE PRODUCTION AGRICOLE PLUS DURABLE	**Agriculture locale : Projet de développement de circuits courts et approvisionnement des cantines scolaires**	Étude en cours sur le développement de l'approvisionnement local de la restauration collective publique.	Développer les programmes alimentaires territoriaux et l'alimentation de proximité	2 000 000 €		
MIEUX SE LOGER	DES EFFORTS DE SOBRIÉTÉ CONTINUS	**Enfouissement des Lignes Très Haute Tension La Verrière - Elancourt - Magny-les-Hameaux**	L'enfouissement des Lignes Très Haute Tension La Verrière - Elancourt - Magny-les Hameaux est rendu nécessaire par le développement de 3 projets : Bois de l'Etang à La Verrière, IV arbres à Elancourt et Magny-les-Hameaux . RTE, SQY et le Département financent le projet, il est proposé d'inclure la demande financement manquant au titre du CRTE - DSIL- Fonds Verts PPI Politique de la Ville en raison des enjeux en terme de logements, de cohésion sociale et de cadre de vie.	Construire du logement qualitatif Réduire les nuisances sonores Cet enfouissement est indispensable à la réalisation du projet			Livraison des pré études PTF. Accord sur PTF RTE avril 2023.
MIEUX SE LOGER	DES RÉNOVATIONS PLUS PERFORMANTES ET MIEUX ACCOMPAGNÉES	**Rénovation urbaine La Verrière -Bois de l'Etang, Plaisir-Valibout, Trappes - Merisiers et plaine de Neauphle, Elancourt-Les Petits Près**	La rénovation urbaine est une des quatre orientations stratégiques du CRTE. Chacun des projets a été conçu dans une orientation de haute qualité des logements et environnementale. Chacun des projets inclut la construction de bâtiments publics indispensables aux besoins de la population. Il est donc proposé de porter les 4 projets de rénovation urbaine à l'avenant du CRTE et de viser les objectifs suivants : qualité énergétique des bâtiments, renaturation, recyclage friche, éclairage public	Renaturation Espaces verts - aires de jeux Recyclage friche Eclairage public			